



Responsables et solidaires
Pour une nouvelle démocratie

**PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
tenue le 7 mai 2008, à 19 h
à la salle Marcel-Pepin (100)
Centre St-Pierre, 1212 Panet, Montréal**

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
René Charest, secrétaire général
Manon Perron, trésorière
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente
Dominique Daigneault, 2^e vice-présidente

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Patrice Benoit, Environnement et développement durable
Pierre Bibeau, Solidarité internationale
Claude Bouthillier, Santé et services sociaux
Louis-Carlo Cantave, Immigration et relations ethnoculturelles
Jean-Marie Dion, droit au travail
Alain Ouimet, santé-sécurité
Donald Picotte, LGBT

Gaétan Châteauneuf et René Charest agissent comme président et secrétaire d'assemblée.

Il y a présentation de la vidéo de LEUCAN.

1. OUVERTURE

Le président, Gaétan Châteauneuf, débute par une minute de silence observée à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière, et particulièrement, pour souligner la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail.

Le président, ouvre l'assemblée en annonçant l'emprisonnement de Madame Hilda Ramirez, coordonnatrice nationale du FAT (Frente auténtico del Trabajo), du Mexique. Il rappelle qu'elle était intervenue au congrès du conseil central en juin dernier. Les événements sont survenus à la suite de la négociation de la convention collective des travailleuses et travailleurs, membres du Syndicat des travailleurs d'habitations commerciales, bureaux et entrepôts de liquidation (STRACC), affilié au FAT, victimes de démissions forcées, mises à pied, séquestration et accusés de « vol » et « d'utilisation abusive » de leurs droits ». Une résolution d'appui sera proposée au cours de l'assemblée.

Dans le cadre des activités du 1^{er} mai, il fait un bref bilan de la manifestation du 3 mai où près de 50 000 personnes étaient présentes et remercie toutes les militantes et militants et les salarié-es qui ont participé à cette mobilisation. Il souligne que la pétition de 88 000 noms a été déposée à l'Assemblée nationale par le PQ, le 1^{er} mai. De plus, il informe que le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) a rencontré

le maire de Montréal pour discuter des impacts de la privatisation de la santé sur la population de Montréal et de la gouvernance.

Il relève le résultat des derniers sondages effectués sur la position des partis politiques au Québec, dans le cadre des élections partielles qui se tiendront le 12 mai prochain, dont deux comtés se situent sur le territoire du conseil central. Il souligne la Journée internationale de l'homophobie et les activités du comité du conseil central tenues tout au long de la journée. Il fait part des deux principaux sujets de l'assemblée, soit la situation des médias au Québec, avec les conflits du Journal de Québec et de TQS et la question de l'environnement. Il rappelle finalement le congrès de la CSN de la semaine prochaine et la campagne sur la forêt. Concernant cette dernière, il informe d'une rencontre avec le maire de Montréal au sujet de cette campagne, où il a demandé un appui de l'administration à la Charte de la construction pour une utilisation accrue du bois dans les édifices publics. Il termine sur la campagne du camp Vol d'été Leucan-CSN et passe la parole à la vice-présidence, responsable de cette campagne, Véronique De Sève.

Véronique De Sève donne l'information sur la campagne que mènera le conseil central cette année, le président Gaétan Châteauneuf, ayant mis sa «tête à prix», avec une salariée de la CSN, Josée Lussier, au coût de 5 000 \$. Si les fonds sont amassés, la coupe aura lieu à l'assemblée générale de juin prochain. Des chandails et des aimants sont également vendus.

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Le secrétaire général, René Charest, fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Il n'y a aucune présence des délégué-es du Grand Nord.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

René Charest présente l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2008
6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
9. Conflits :
 - a) *Journal de Québec*
 - b) *TQS*

10. Dossier environnement :
 - a) Invité : *Isabelle Ménard*, membre du comité et salariée au SRT
 - Les gaz à effets de serre
 - b) Invité : *André Porlier*, Conseil régional de l'environnement
 - Rue Notre-Dame
 - Autoroute 25
 - Défi Climat des Montréalais
11. Campagne *Le public, c'est la santé pour tout le monde* (reporté)
12. Élections partielles au provincial
13. Divers :
 - a) 25 \$ de solidarité – Syndicat des travailleurs Olympia de l'usine de découpes d'Olymel à Saint-Simon
 - b) Coalition Solidarité Santé
 - c) Rassemblement des femmes du 31 mai
 - d) Résolution d'appui au FAT du Mexique

Levée de l'assemblée

**Il est proposé par Sylvain Brunelle
Appuyé par Laval Rioux**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 AVRIL 2008

**Il est proposé par Francis Lagacé
Appuyé par Pierre Marier**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2008.

ADOPTÉE

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Pierre Bibeau
Appuyé par Lisa Courtemanche**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉE

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

René Charest présente le point. Il y a un syndicat à affilier.

**Il est proposé par Roger Davidson
Appuyé par Éric Lechasseur**

Que l'on affilie le Syndicat des travailleuses et travailleurs de EMJ - CSN

ADOPTÉE

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégué-es.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par David Santos**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

STT Réno-Dépôt de Laval (CSN)

Nadine Hénault, officielle
André Paquette, substitut

SP en soins inf. et cardio-resp. de l'hôpital
du Sacré-Cœur de Montréal (CSN)

Karine Lefort, officielle

ADOPTÉE

9. CONFLITS

a) Journal de Québec

Le président invite Monsieur Denis Bolduc, président du syndicat et Monsieur Richard Baillargeon, concepteur du Journal des grévistes, *Le MédiaMatin*, à venir présenter le conflit.

Le 22 avril 2007, les 252 travailleuses et travailleurs du Journal de Québec, se retrouvaient en lock-out : quarante années de paix dans les relations de travail venaient de prendre fin, alors même qu'ils avaient accepté de reconduire la convention collective d'un an, en 2006, alors même que des concessions ont été faites dans le passé par le syndicat qui a fait la preuve qu'il était capable de regarder les problèmes et de trouver des solutions.

Neuf lock-out ont été recensés chez Quebecor, en 10 ans, dont un, déclaré, était illégal. C'est devenu pour P. K. Péladeau *un mode de négociation. Il se plait dans la chicane. Il se spécialise dans la gestion par les conflits.*

Comme le syndicat a vu venir le train (embauche de cadres, salles de presse fantômes, etc.), il a pu préparer une riposte. Il n'a érigé aucun piquet de grève mais a préparé la sortie du premier quotidien gratuit de Québec, le *MédiaMatinQuébec* : 40 000 copies chaque matin, données mains à mains, et préparées collectivement, journalistes, pressiers, bureau, monteurs. Il y a beaucoup d'appuis de la population et la demande est forte. À 8 h du matin, il n'y a plus de copies. Tout se prend comme des petits pains chauds, même si Péladeau a tout fait pour interdire sa publication (huissiers, intimidations, requêtes en injonction, ordonnances devant la CRT, requêtes interlocutoires). Immense victoire pour le syndicat lorsque trois juges ont rejeté sur le banc la dernière requête en Cour d'appel. Victoires également au sujet des scabs.

Les exigences de Quebecor, sont : élimination des restrictions pour la sous-traitance, fusion de services, transferts de services du Québec vers le Canada, modifications sur la sécurité d'emploi, billet du médecin à la première journée de maladie, coupures de postes, repiquage d'infos, pour ne parler que de quelques-unes. Après 6 mois de négociation et 53 semaines de conflit, plusieurs demandes sont encore sur la table.

Quebecor a décidé de s'attaquer au groupe de Québec pour lui faire peur, pensant que les travailleuses et travailleurs s'écraseraient. *On a résisté, on résiste encore. Mais on approche de la période de négociation du Journal de Montréal. Nous avons l'appui du syndicat. Si on plie, le modèle sera fait pour eux. Quebecor souhaitait faire un «pattern» à Québec. Il s'agit d'un combat pour le maintien des emplois de qualité et pour des informations locales de qualité.*

Après quelques interventions de membres de l'assemblée venus leur témoigner leur appui, le président, Gaétan Châteauneuf les remercie de leur courage et leur offre sa solidarité.

**Il est proposé par André Vincent
Appuyé par Jean-Luc Bastien**

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) appuie les camarades du syndicat du Journal de Québec dans leur lutte pour l'obtention d'une convention collective.

ADOPTÉE

b) TQS

Le président invite Madame Guylaine Roy, du syndicat des réalisatrices et réalisateurs, à venir présenter le conflit à TQS.

Le tout a débuté, il y a deux semaines, par l'annonce de Remstar, acquéreur de Cogeco, de la fermeture de la salle des nouvelles et la mise à pied de 275 personnes. À la suite de cette annonce, les neuf syndicats de TQS se sont regroupés à travers le Québec. Il s'agit de 8 syndicats membres de la CSN : 4 à Montréal, 2 à Trois-rivières, 1 au Lac Saint-Jean, 1 en Estrie, et un membre du SCFP, à Québec.

« Lors d'une rencontre à la mi-avril, nous apprenions que 25 % des postes étaient en jeu, mais le plan de restructuration n'était pas prêt. Sans consultation et discussion sur un plan de relance, les syndicats apprenaient, le 23 avril dernier, lors d'une rencontre prévue pour discuter de ce plan, qu'il

était déjà arrêté et qu'il s'agissait de 270 postes coupés. Aucun cadre n'était touché. En plus de la fermeture de la salle des nouvelles, la production passerait en sous-traitance, ce qui signifie la disparition de l'infrastructure de production. Remstar exigeait également de conclure les conventions collectives pour le lundi suivant, sans que les syndicats aient en main un mandat de négocier. À 95 %, les membres réunis en assemblée générale, rejetaient les offres de Remstar qui comprenaient, en plus des mises à pied, aucune des primes de séparation dues aux employé-es lors de leur cessation d'emploi, ces sommes étant visées par le plan d'arrangement avec les créanciers, comme toutes les autres sommes dues, incluant les vacances, les banques de temps accumulés, les griefs, etc. Il s'agit d'un démantèlement de TQS. Les travailleuses et travailleurs perdent tout. Les compressions se font sur le dos du monde qui ont construit TQS.»

Les membres sont alors devenus créanciers. L'assemblée des créanciers se tiendra le 22 mai.

« L'assemblée générale nous a demandé d'aller en négociation afin de contrer la démolition des conventions collectives. Nous avons fait des concessions, Remstar : aucune. Il y a beaucoup de désinformation. Malgré une proposition soumise par les syndicats, Remstar a fait une contre-offre jeudi dernier, mais il n'a pas le droit, puisqu'il n'a pas encore le mandat du CRTC de modifier sa licence d'exploitation afin de lui permettre de se délester du secteur de l'information et de cesser de produire des bulletins de nouvelles.

Les tâches vont demeurer les mêmes, mais avec beaucoup moins de monde. D'ordinaire, il est exigé 160 jours de pré-avis avant des mises à pied, chez Remstar : aucun, un ministre lui en ayant donné l'exemption. Ces compressions ne permettent pas l'assurance emploi. Les salaires sont gelés pour eux. Comme c'est tout récent, nous préparons mémoire, représentations, lettres d'appui au CRTC et toutes actions pour favoriser le maintien des activités du réseau de télévision. Merci à l'avance de tout appui pour une vraie survie. Remstar s'est procuré une antenne, ils vont mettre n'importe quoi. Les syndicats sont prêts à se battre pour la survie du réseau et de sa mission d'informer les gens aux quatre coins du Québec.

**Il est proposé par Pierre Marier
Appuyé par France Lafleur**

Que l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) appuie les camarades des neuf (9) syndicats du Journal de Québec dans leur lutte pour le maintien du service de l'information et de la production et le maintien de l'ensemble des postes.

ADOPTÉE

Le président la remercie.

10. DOSSIER ENVIRONNEMENT

Le président invite Isabelle Ménard, salariée au SRT, et Monsieur André Porlier, du Conseil régional de l'environnement.

La vice-présidente Dominique Daigneault introduit le dossier de l'environnement en soulignant que le 22 avril était la Journée de la terre. Elle rappelle le mandat reçu du 33^e congrès du conseil central sur l'environnement et le développement durable, de même que la venue d'un nouveau comité pour mieux réaliser ce mandat. Le comité devait effectuer son lancement lors de la dernière assemblée

générale, mais vu la tournée pré-congrès de la CSN, il a dû annuler cette activité et reporter les présentations qui y étaient prévues à la présente assemblée. C'est pourquoi, nous retrouvons deux présentations aujourd'hui qui couvriront un ensemble de thèmes. Elle présente les deux invité-es, de même que la campagne *Défi Climat*, à laquelle le conseil central participe activement.

a) Les gaz à effets de serre

Isabelle Ménard s'adresse à l'assemblée et fait une présentation visant à faire mieux connaître les gaz à effet de serre (GES). Sur support informatique, elle traite des questions du SMOG, du flux d'énergie dans le système climatique mondial, de l'indice d'Albedo qui rend compte des rayonnements. Elle identifie les différents gaz à effets de serre : dioxyde de carbone – CO₂, méthane – CH₄, oxyde nitreux, hydrofluorocarbures – HFC, etc. et les secteurs dans lesquels ils se retrouvent : transport, pétrochimie, mines (transformations), agriculture (entreposage de lisier de porc, fabrication d'engrais), industries chimiques, de la métallurgie (alumineries), gestion des déchets (site d'enfouissement, incinération). Elle termine par un tableau montrant la croissance des différentes émissions de carbone fossile, depuis 1800, et l'évolution de l'émission de GES des pays du G8, entre 1990 et 2005, où le Canada contribue pour 27 % de ces émissions. Des adresses internet sont proposées pour en savoir davantage.

b) Présentation sur les dossiers de la rue Notre-Dame, de l'autoroute 25 et du Défi climat des Montréalais

Monsieur Porlier s'adresse à l'assemblée.

Il présente le Conseil régional de l'environnement de Montréal qui regroupe environ 150 organismes, dont le conseil central. Il existe depuis 1996. Il fait la promotion de l'intégration des valeurs environnementales dans le développement local et régional de la métropole et favorise le partage d'expertises et d'informations sur la mise en œuvre du développement durable.

Il démontre comment les changements climatiques nous interpellent et souligne qu'il s'agit d'un important défi pour l'humanité. Il dit : *Les GES, nous ne les voyons pas, nous ne pouvons ni les prendre, ni les sentir. Ce qu'on fait aujourd'hui aura des impacts dans 15 ans. Nous avons donc des efforts à faire aujourd'hui pour influencer ces changements.*

Il donne l'inventaire qui a été fait quant à la provenance des GES pour Montréal en 2003 : déchets : 3 %; résidentiel, commercial et institutionnel : 20 %; industrie (combustion et procédés) : 28 %, et le transport : 49 %.

Il donne également les émissions faites par le transport routier sur l'île de Montréal, en 2003 : motocyclettes : 0,1 %; camions légers au diesel : 0,2 %; automobiles au diesel : 0,9 %; camions lourds à essence : 2,1 %; camions légers à essence : 19 % ; camions lourds au diesel : 29 % et voitures à essence : 49 %.

Il dresse ainsi les contributions du secteur industriel et du secteur du transport en GES, dont celles des véhicules immatriculés sur l'île de Montréal, une augmentation de près de 25 000 par année. Il insiste sur le fait qu'il nous faut renverser la tendance. À ce niveau, il cite deux raisons. La première est le prix du baril de pétrole qui gagnera 225 \$ US, d'ici 2012, ce qui signifie que le prix du brut

doublera en quatre ans. Il croit que cela va nous obliger à ralentir. L'autre, est l'appel d'un groupe d'experts de l'ONU à réduire de 25 % à 40 % les émissions de GES, d'ici 2020.

Il fait part des choix que nous avons à faire, individuellement et collectivement pour la réduction des GES. Individuellement : transport en commun, covoiturage, marche, vélo, autopartage, etc.; collectivement : réseau autoroutier versus le transport en commun.

Il parle des impacts du prolongement de l'autoroute 25 et de l'autoroute Notre-Dame, la première prévoyant une capacité supplémentaire de 150 000 voitures par jour, et la seconde, 75 000, selon la proposition du gouvernement. Il indique que l'évolution du débit de circulation sur les ponts de la rive nord a augmenté considérablement de 1970 à 2000. Il en sera de même avec le pont prévu de l'autoroute 25.

Il termine en soumettant les solutions du CRE: un tram-train de grande capacité dans l'est de la métropole; une voie réservée sur le boulevard Pie IX et son prolongement jusqu'à Laval; l'aménagement de la rue Notre-Dame en boulevard urbain, intégrant une infrastructure de transport collectif en site propre tout en maintenant au niveau actuel la capacité routière; le prolongement à court terme de la ligne bleue du métro, de Saint-Michel à Pie IX., pour relier le métro, le train de l'est et la voie réservée de Pie IX, et enfin, l'augmentation de 16 % de la capacité et de la fréquence du service d'autobus dans l'est. Enfin, il invite à participer à la campagne Défi Climat.

**Il est proposé par Francis Lagacé
Appuyé par Patrice Lorrain-Chenu**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain invite les membres de ses syndicats à participer à la campagne *Défi Climat*.

ADOPTÉE

11. ÉLECTIONS PARTIELLES AU PROVINCIAL

René Charest fait la lecture du document sur les élections partielles.

Attendu les élections partielles dans Bourget et Pointe-aux-Trembles;

Attendu l'orientation du conseil central à l'effet de favoriser l'émergence d'une alternative politique en rupture avec les partis traditionnels;

Attendu l'orientation votée lors de notre dernier congrès à l'effet de considérer que le programme de Québec solidaire répondait à nos orientations syndicales et sociales;

Attendu que le 33^e congrès a invité nos membres à militer au sein de ce parti;
Attendu qu'il y a lieu de favoriser l'émergence d'une alternative de gauche à l'assemblée nationale ;

**Il est proposé par Patrice Lorrain-Chenu
Appuyé par : Louise Lizotte**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) invite ses membres affiliés qui demeurent dans les circonscriptions de Bourget et de Pointe-aux-Trembles à aller voter et à considérer les candidatures progressistes de Québec solidaire.

ADOPTÉ

12. DIVERS

a) 25 \$ de solidarité pour les travailleuses et les travailleurs du syndicat Olympia de l'usine de découpes d'Olymel à Saint-Simon

Le président rappelle la campagne du 25 \$ de solidarité en appui aux syndicats en grève depuis plus de trois mois et souligne l'importance de soutenir ces syndicats, dont c'est le cas pour le syndicat Olympia de l'usine de découpes d'Olymel à Saint-Simon.

b) Coalition solidarité santé

Le secrétaire général donne l'information concernant le 3^e anniversaire de l'arrêt Chaoulli. Le tout sera souligné par la Coalition solidarité santé, le 9 juin prochain, lors d'une activité devant la clinique MD (Sacré-Cœur). Plus d'informations seront données à la prochaine assemblée.

c) Rassemblement des femmes du 31 mai

La vice-présidente, Véronique De Sève, donne les informations au sujet d'une grande manifestation de la Marche mondiale des femmes à Québec, le 31 mai prochain, sous le thème *Sortir de la pauvreté : un choix de société*.

d) Résolution d'appui au FAT (Frente auténtico del Trabajo) du Mexique

Le secrétaire général présente la résolution d'appui.

Attendu la situation d'injustice et de violence vécue par les travailleuses et les travailleurs des Bains publics du territoire «A» du marché des fleurs, légumes et de la zone des cuisines du Centre d'approvisionnement du DF (los Banos Públicos del Territorio «A» de Mercado de Flores, Hortalizas y Zona de Cocinas de la Central de Abasto del DF) affiliés au STRACC et au FAT;

**Il est proposé par Sylvain Brunelle
Appuyé par Judith Huot**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) exige du gouverneur du District fédéral de Mexico et du Fideicomiso de la Central de Abastos, la libération immédiate des camarades emprisonnés (dont la camarade Hilda Ramirez), le respect de la Loi du travail, des droits des travailleuses et des travailleurs, ainsi que l'application de la convention collective. Nous exigeons également l'arrêt de la violence exercée à l'endroit du STRACC et du FAT ainsi qu'une enquête sur les événements.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Pierre Marier
Appuyé par Laval Rioux**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉE

La réunion est levée à 21 h 45.

Gaétan Châteauneuf
Président

René Charest
Secrétaire général

Nombre de délégué-es à l'assemblée :

Femmes : 25

Hommes : 40

Officiel-les : 61

Substituts : 4